



## PROGRAMME DE FORMATION :

### AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RESEAUX - AIPR CONCEPTEUR/ENCADRANT

Version du 01-01-2025

## TARIF

- Inter-entreprise : 175€
- Intra-entreprise : Nous contacter

## EFFECTIF

Minimum 2 à 10 personnes maximum

## ACCESSIBILITÉ

APERIA SOLUTIONS s'engage à faire tout leur possible pour adapter le parcours de formation pour tous. N'hésitez pas à nous dire vos besoins

## DURÉE

- Initial : 1 jours soit 7 heures
- Recyclage : 1 jours soit 7 heures

## LIEUX

- Inter-entreprise : Dans nos locaux au 109 Impasse Thales Lot B18, 31620 BOULOC ou sur votre secteur
- Intra-entreprise : Dans vos locaux selon vos disponibilités

## DELAI & MODALITÉ

Délai d'accès : 15 jours  
Modalité d'accès : Si vous souhaitez entrer en formation merci de nous contacter par mail : [contact@aperiasolutions.fr](mailto:contact@aperiasolutions.fr) ou vous inscrire en ligne via notre site



## OBJECTIFS

1. Comprendre les bases réglementaires et techniques concernant l'AIPR .
2. Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
3. Maîtriser les procédures de sécurité et les documents associés.
4. Réaliser le QCM permettant d'obtenir l'attestation de compétences



## PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à toute personne de :

- maîtrise d'ouvrage
- maîtrise d'oeuvre

Devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.



## PREREQUIS ET NIVEAU D'ENTRÉE

- Posséder une expérience en maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'oeuvre.
- Positionnement par document «Recueil d'information avant formation préalable à l'AIPR »
- Maîtrise de langue Française



## BASE REGLEMENTAIRE

- Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier.
- Réglementation DT-DICT Défini par l'arrêté du 22/12/2015
- Normes (NF S70-003, NF C 18-510/A2, NF EN 12889,...)
- Code de l'environnement (Art L554-1 à L554-5, Art R 554,...)



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre apports théoriques et questions réponses
- Utilisation de matériel pédagogique adapté (questions interactives & plateforme de l'Etat)
- Méthode interactive prenant en compte l'expérience de chaque stagiaire et le vécu en cours de formation
- Remise du carnet de prescription AIPR en fonction du niveau.

## INTERVENANT

Formateur d'APERIA SOLUTIONS, professionnel, pédagogue, bienveillant et à votre écoute

## DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Sous réserve de réussite est délivré :

- Avis après formation
- Attestation de compétence AIPR valable 5ans
- Attestation de formation
- Livret pédagogique

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Évaluation et validation des connaissances techniques acquises (QCM AIPR plateforme MTSE)

## CONDITION DE RÉUSSITE

- D'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives.
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant à l'examen AIPR passé le site internet du MTES



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board)
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme Anti-endommagement.
- Des maquettes et vidéo pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Mise à disposition de la plateforme de l'Etat.



## PROGRAMME

### Jour 1 : Introduction - cadre réglementaire - Passage de l'examen

Durée : 7 heures

Matin : (3h30)

- Accueil et présentation des objectifs de la formation
- Contexte et réglementation :
  - Les enjeux de la réglementation AIPR
  - Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations
  - Les procédures mises en place
  - Les règles spécifiques de prévention selon les travaux
  - La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Procédures pour les responsable de projet avant chantier :
  - Formulaire DT : Guichet Unique et projet
  - Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux
  - Clause dans les marchés et DCE
  - Marquage et piquetage
  - Compétences des personnels

Après-midi : (3h30)

- Procédures exécutants avant les chantiers :
  - Formulaire DICT
  - Analyse des réponses du DCE et du marché
  - Compétences des personnels
  - Application du Guide technique
  - Lectures des indices et affleurants
  - Travaux sans tranchée
- Procédure et actions à réaliser au cours du chantier :
  - Constat d'arrêt ou de sursis
  - Constat de dommage
  - Opérations sur chantiers
- Exercices d'entraînements + correction
- Passage de l'évaluation par QCM + correction
- Débriefing de la journée

Ce programme peut être ajusté selon les besoins spécifiques de l'entreprise ou du public concerné.



## CERTIFICATION QUALITÉ

Conformément à la réforme de la formation professionnel APERIA SOLUTIONS est certifié. A ce titre, les actions de formation conduite par APERIA SOLUTIONS peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCO (Opérateur de compétence ) ainsi que par les financeurs Public



**PRÉSIDENT &  
FORMATEUR**

**JÉRÉMIE DOLE**



**DIRECTRICE  
GÉNÉRALE &  
DIRECTRICE  
ADMINISTRATIVE**

**MAUREEN DOLE**

**MERCI DE NOUS FAIRE CONFIANCE**



**SAS APERIA SOLUTIONS**

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031